



Parc naturel DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE

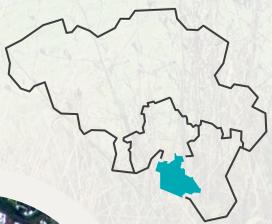
COMPRENDRE ET PRÉSERVER LA BEAUTÉ DE NOS

paysages!

JAM!

Journal de l'Ardenne Méridionale

- BERTRIX
- BIÈVRE
- BOUILLON
- DAVERDISSE
- GEDINNE
- HERBEUMONT
- PALISEUL
- VRESSE-SUR-SEMOIS
- WELLIN



- p. 2 Édito
- 3 Quoi de 9 ?
- p. 4 Fruits et savoir-faire du verger
- 5
- p. 6 Sur les traces du Maquis de la Croix-Scaille

- p. 7 LocaTerre : un nouvel outil pour l'attribution des terres publiques
- p. 8 Comprendre
- 9 et préserver la beauté de nos paysages !

- p. 10 Les actualités
- 11 du Parc national
- p. 12 Les zones humides : des bijoux naturels
- p. 13 Les p'tits explorateurs :
- 14 le petit patrimoine

- p. 15 Traditions : les contrebandiers de la Semois
- p. 16 Agenda | Suivez-nous !

section enfants!



La fin de l'année 2024 marque la sortie d'un nouveau journal du Parc naturel !

Vous y découvrirez les projets réalisés, avec comme fil conducteur la sensibilisation et la formation des plus jeunes (qui joueront un rôle clé dans le développement futur du Parc), ainsi que du grand public dans son ensemble. Le tout, au travers de diverses activités telles que des ateliers de pressage de fruits, des sessions de formation sur les vergers, des conseils pratiques pour les plantations hivernales, des animations autour de notre richesse paysagère, etc.

Les traditions, le patrimoine et l'histoire sont également à l'honneur dans ce numéro. Un regard sur le passé s'offre notamment à vous par l'exploration des mémoires du Maquis de la Croix-Scaille et de l'art, plutôt fascinant, de la contrebande. De son côté, la section enfants emmène nos aventuriers à la découverte du petit patrimoine local, entre art, symboliques, coutumes et histoires.

À ces volets viennent s'ajouter plusieurs autres nouvelles, dont le focus sur les projets du Parc national abordant cette fois-ci les inventaires nature et la pratique de la traque-affût dans la vallée de la Semois.

Arrivé en fin de présidence du Parc naturel et du GAL, je me dois ici d'adresser un merci aux bourgmestres et échevins des 9 communes associées, aux nombreux partenaires tant privés que publics, à la direction et à tout le personnel du Parc naturel. Occuper ce poste durant 10 années, fut pour moi un immense honneur, mais surtout une grande richesse au niveau humain, me sentant porté par vous toutes et tous.

Merci pour votre confiance et belle continuation !

Pour le Conseil d'administration
Michel Hardy, Président



UNE VISIBILITÉ ACCRUE ET UN SOUTIEN SUR MESURE POUR LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

► Le Parc naturel a pour mission d'accompagner les associations locales en leur proposant des formations adaptées à leurs besoins, en augmentant leur visibilité et en encourageant l'implication de nouveaux bénévoles dans leurs activités.

Vous êtes membre d'une association ? En remplissant le questionnaire ci-dessous (au nom de votre structure), elle sera répertoriée dans notre base de données, ce qui permettra aux futurs volontaires de rentrer plus facilement en contact avec elle. Par ce biais, votre organisation pourra également faire connaître ses souhaits pour l'élaboration des modules de formation.

Vous êtes un citoyen et vous avez envie de donner de votre temps ? Complétez le formulaire dédié pour que nous puissions vous renvoyer vers des missions de bénévolat correspondant à vos centres d'intérêt, vos disponibilités et vos compétences !

Des questions ? Contactez le 0475/38 58 90.

ASSOCIATIONS :



BÉNÉVOLES :



DES ATELIERS EN NÉERLANDAIS POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

► En tant qu'acteur du tourisme, vous souhaitez améliorer votre accueil auprès des visiteurs néerlandophones ? Nous avons la solution ! Le Parc naturel organise des cours de perfectionnement en néerlandais spécialement conçus pour les professionnels et entrepreneurs touristiques du territoire. L'objectif premier de ces ateliers est de renforcer vos compétences orales et de vous permettre des interactions plus fluides.

D'octobre à décembre 2024, un premier groupe a déjà bénéficié de trois heures d'échanges hebdomadaires en néerlandais à Vresse-sur-Semois. Une belle manière de progresser et de prendre de l'assurance. **Vous n'avez pas eu l'occasion de participer à cette session ?** Inscrivez-vous à la suivante ! Elle se déroulera du 7 janvier au 18 mars 2025 chez B-space coworking à Bertrix.



Ce projet est mené en collaboration avec les ADL du territoire et la Maison du Tourisme du Pays de Bouillon en Ardenne.

Informations et inscriptions :
0474/53 11 10.



MERCI À NOTRE PRÉSIDENT ET À NOS ADMINISTRATEURS !



► Tous les 6 ans, suivant le calendrier des élections communales, les instances du Parc naturel sont redéfinies. Son Assemblée générale (68 membres) et son Conseil d'administration (19 membres), qui pilotent les stratégies mises en œuvre par l'équipe, voient leur composition actualisée afin de permettre une juste représentation des nouveaux Conseils communaux élus dans chacune des 9 communes associées.

réunions de validation et divers moments d'échanges sur les actions développées sur le territoire. La collaboration et le soutien de nos communes sont essentiels dans l'atteinte des objectifs du Parc naturel et conditionnent la réussite des projets concrets menés.

Si certains membres publics sont renouvelés lors des élections, les membres privés majoritaires, issus des forces vives du territoire, restent quant à eux toujours en place et assureront une précieuse transition.

Cette année, une page se tourne également sur une décennie de présidence. Michel Hardy, jeune retraité de la politique bertrigeoise, remettra de facto son mandat lors de notre prochaine assemblée. Nous tenons à le remercier pour tout ce qu'il a apporté à notre association.

Dès 2013, en véritable moteur, il encouragera les 9 communes qui composent le Parc naturel à s'unir et à réfléchir à leur développement futur sous l'angle de la supracommunalité. Cette présidence aura ensuite vu naître un GAL sur le territoire en 2016, suivi d'un Parc naturel à partir de 2020. Fin 2022, une partie de ce même territoire, fut également désignée comme Parc national. Des reconnaissances qui ont ouvert

la voie à des financements et des projets concrets à long terme, mais qui demandent du temps et de la détermination.

Merci pour la bonne disponibilité que se doit d'assurer un président dans nos structures ainsi que pour le rôle fédérateur important vis-à-vis des communes associées et des partenaires privés ; président cherchant l'équilibre et attentif à l'accord de chacun. Merci également à lui pour la grande confiance et le soutien qu'il a accordé à l'équipe du Parc, saluant souvent le travail mené.

Nous lui souhaitons une belle retraite, à l'écart de la vie publique avec davantage de temps pour lui et les siens.

La dynamique territoriale instaurée se poursuit quant à elle pour préserver et valoriser notre belle région.

Pour l'équipe du Parc naturel,
Hélène Poncin, Directrice



Retrouvez toutes nos actualités sur
ardenne-meridionale.be



Fruits et savoir-faire du verger

DE LA DÉCOUVERTE À L'EXPERTISE

UN AUTOMNE RICHE EN FRUITS À NOIREFONTAINE

Au-delà de ses actions relatives à la plantation et à l'entretien des vergers, le Parc naturel soutient également des ateliers de valorisation des fruits. C'est dans ce cadre qu'une sortie-découverte a été organisée pour les élèves de l'école de Noirefontaine en octobre dernier.

Grâce à la mobilisation de nombreuses familles, les enfants avaient pu collecter plus de 1200 kg de pommes et de poires ! Avec cette belle récolte, nous les avons accompagnés au Pressoir d'Hortus à Froidlieu (Wellin) où ils ont assisté au processus de réalisation du jus - du lavage jusqu'à la mise en bouteille - et ont pu visiter le verger attenant. Cette très chouette journée leur a permis d'en apprendre davantage sur le fonctionnement des arbres fruitiers et de repartir avec 975 bouteilles de jus.

Par la suite et afin de mettre le tout en valeur, une fête de la pomme a été organisée par l'Association de parents d'élèves de l'école. Cet événement, pour petits et grands, proposait notamment une chasse au trésor et divers jeux autour du verger avec notre chargée de mission. Une belle occasion également pour vendre le jus, fraîchement pressé, au profit de futures activités scolaires.

LE PROGRAMME DU PARC POUR 2025

Les ateliers à destination des citoyens

Compte tenu du succès de nos formations en 2024 et du résultat des inventaires verger sur le territoire (indiquant la présence d'arbres très anciens avec des variétés fruitières intéressantes à conserver), le programme de formations de 2025 a été étoffé ! ▶

Depuis plusieurs années, le Parc naturel s'attèle à préserver et revaloriser les vergers de son territoire au travers de diverses actions. 2025 ne dérogera pas à la règle, avec toute une série de formations et d'ateliers au programme ! Découvrez aussi les activités réalisées autour du fruit à la mi-saison et quelques conseils pour l'hiver qui arrive...



Appel aux citoyens !
Vous avez connaissance de vieux arbres fruitiers sur lesquels nous pourrions prélever des greffons ? Contactez-nous via les coordonnées ci-dessous.



Des sessions sur la taille sont toujours prévues, mais nous relancerons aussi des ateliers consacrés à la greffe des arbres fruitiers ainsi qu'à la pomologie (reconnaissance et identification des variétés de pommes). Comme toujours, pour ces journées d'apprentissage, les activités seront partagées entre théorie en salle et pratique dans divers vergers du territoire. De nouvelles animations liées à la valorisation des fruits s'ajouteront également à la liste.

À vos agendas ! Les informations concernant les horaires et les modalités pratiques seront publiées sur notre site ardenne-meridionale.be et sur Facebook. Suivez-nous pour ne rien rater !

Un module dédié aux professionnels

En 2025, notre Parc naturel s'associera de nouveau à celui de Gaume et à Diversifruits pour proposer un module destiné aux professionnels des Parcs et Jardins. Cette formation de quatre jours, étalés de janvier à juin, leur permettra d'acquérir des compétences de base pour la gestion de vergers hautes tiges. Au programme : approfondissement des connaissances sur les fruitiers et formation à la conduite des jeunes arbres ainsi qu'à l'entretien des arbres âgés. La session se clôturera ensuite par une initiation à l'écologie du verger et à ses ravageurs.

Chaque journée permettra aux participants de mettre en application leurs apprentissages au sein de vergers de l'Ardenne méridionale et de Gaume, sous la supervision de formateurs chevronnés. Petit plus également : les professionnels auront la possibilité d'adhérer au réseau « Élagueur Diversifruits ».

Vous êtes intéressé ? Ces ateliers se dérouleront les 24 janvier, 14 et 28 février ainsi que le 06 juin 2025. Inscrivez-vous via les coordonnées en bas de page.

QUE FAIRE AU VERGER CET HIVER ?

En bon amateur de jardinage, vous avez peut-être moins de travail au potager avec l'installation de la période hivernale... Profitez-en pour vous occuper de votre verger et de sa bonne santé.

Parmi les bons gestes à adopter, voici ceux qui peuvent se pratiquer en hiver :

- **Réaliser vos plantations :** comme le dit le dicton, « À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ! ». En effet, effectuer vos plantations de fruitiers au mois

Taille des arbres fruitiers

- 21/02/2025 | Gedinne - Daverdisse
- 07/03/2025 | Bouillon
- 14/03/2025 | Paliseul - Bièvre
- 21/03/2025 | Herbeumont - Bertrix

Pomologie

- Octobre 2025 | Paliseul

Greffage

- 04/02/2025 | Paliseul
- 02/04/2025 | Paliseul

Récolte et transformation des fruits

- Mi-septembre à mi-octobre 2025 | À définir

de novembre est l'idéal, car cela laisse plus de temps aux jeunes arbres pour s'enraciner correctement. Toutefois, si vous ne l'avez pas encore fait, c'est toujours envisageable jusqu'à mi-février.

- **Éliminer les éléments tire-sève** comme les drageons, c'est-à-dire les pousses très vigoureuses et généralement verticales qui rejettent depuis les racines. Lors du retrait des drageons, nous vous invitons aussi à vérifier que les diverses protections et ligatures autour de l'arbre ne sont pas trop serrées, auquel cas les frottements engendrés risqueraient de créer des blessures fragilisant l'arbre.
- **Tailler vos arbres fruitiers :** cette tâche s'effectue de préférence entre décembre et mars. Vous aimeriez l'exécuter vous-même, mais vous ne savez pas comment ? Inscrivez-vous à nos formations !

Par contre, si vous n'avez pas la main verte ou le temps de vous y consacrer, nous vous renvoyons vers les professionnels du territoire. En consultant notre carte interactive en ligne ardenne-meridionale.be, dans l'onglet « les métiers du fruit », vous retrouverez différents prestataires tels que des pépiniéristes certifiés, des planteurs et des élagueurs. Des outils de transformation (ex. : pressoir) et des lieux de vente y sont également répertoriés.



Vous avez envie d'être informé en continu de nos **activités et formations liées aux vergers ?**

Faites-le nous savoir au 0470/01 48 47 ou par mail via marie.weisse@ardenne-meridionale.be

Un voyage à travers le temps sur les traces du MAQUIS DE LA CROIX-SCAILLE

L'histoire de notre région vous passionne ? Vous aimez vous balader et respirer l'air frais de nos forêts ardennaises ? Lancez-vous sur le circuit thématique du Maquis de la Croix-Scaille à Gedinne ! Au départ de la célèbre Tour du Millénaire, ce parcours sillonne le plus grand massif forestier de notre territoire et vous fait revivre les événements de la Seconde Guerre mondiale qui ont marqué le lieu.



TOURISME

Dans le cadre de ses missions touristiques, le Parc naturel équipe et thématise des sentiers sur des sujets en lien avec le patrimoine, la nature ou l'histoire de l'Ardenne méridionale. L'objectif étant de permettre, tant aux adultes qu'aux enfants, de découvrir des sites ou spécificités du territoire de manière ludique et didactique. Dès lors, l'été dernier, à l'aube des commémorations des 80 ans de la Libération gedinnoise, une promenade sur le thème du Maquis de la Croix-Scaille a été aménagée.

UN PETIT AVANT-GOÛT...

Remontons le temps jusqu'en mai 1940... À cette époque, la Belgique, envahie par les troupes allemandes, capitule. La population subit alors les conséquences de la guerre. Rationnement, censure des informations, bombardements, déportations pour le Service du Travail Obligatoire font

désormais partie du quotidien. Face à cette situation, certains Belges collaborent, d'autres s'y opposent et s'inscrivent alors dans différents mouvements de Résistance.

Pour organiser leur rébellion, ces groupements se dissimulent dans des lieux difficiles d'accès, que l'on surnomme les Maquis. En ce temps-là, le massif gedinnois, dominé par la forêt résineuse et dépourvu de chemins carrossables, apparaît comme un endroit parfait pour abriter des résistants. C'est ainsi que se crée le Maquis de la Croix-Scaille ! Du 9 juillet au 9 août 1944, plus de 250 maquisards y ont séjourné, avec pour missions de réceptionner les parachutages, d'organiser le sabotage et de mettre en place les embuscades.

LES ÉQUIPEMENTS DU SENTIER

Afin de vous replonger dans l'atmosphère des années 40, des panneaux historiques bilingues (FR-NL), richement illustrés par des photos anciennes, des plans et des repères historiques, vous accompagnent sur les 5.5 km de cette boucle pédestre. Au fur et à mesure de votre cheminement, ils vous en apprendront

davantage sur le contexte belge en temps de guerre, la Résistance en Ardenne et la manière dont s'est organisé le Maquis de la Croix-Scaille.

Cette promenade a également pour particularité d'être accessible aux poussettes tout chemin et aux Bécasines, outils permettant de véhiculer des personnes à mobilité réduite (informations et emprunt auprès de l'Office du Tourisme de Gedinne : 061/58 74 84). Qui plus est, divers bancs ainsi qu'un bel espace pique-nique vous donnent la possibilité de faire une pause au milieu des bois et de profiter de la nature environnante.

EN PRATIQUE

Pour découvrir le parcours, garez-vous au pied de la Tour du Millénaire. Des clichés d'époque, une stèle commémorative et un premier panneau marquent le début de la balade. Il vous suffit ensuite de suivre le balisage : rectangle rouge.

Ce circuit est le fruit d'une collaboration entre notre Parc naturel, des historiens locaux, l'Office du Tourisme et la Commune de Gedinne. Suivez-nous en ligne pour être informé des autres projets de ce type.



La forte diminution actuelle du nombre d'exploitations agricoles, notamment due à l'absence de repreneurs, est assez préoccupante. Les communes de l'Ardenne méridionale ne sont pas épargnées par ce phénomène causé entre autres par l'augmentation du coût des terres agricoles. Conscient de cette problématique et des répercussions pour notre agriculture locale, le Parc naturel s'est penché sur le sujet.

Le prix élevé des terres est un obstacle majeur pour les nouveaux agriculteurs et en particulier pour ceux qui ne sont pas issus de ce milieu. Dans ce contexte, le risque de voir les exploitations familiales disparaître au profit de structures industrielles ou commerciales augmente. De plus, les investisseurs externes qui les acquièrent ont tendance à faire appel à des modes de production plus intensifs s'éloignant des pratiques durables.

POURQUOI AGIR ?

Face à la conjoncture, les communes peuvent jouer un rôle important. En tant que détentrices de terres agricoles, elles ont la possibilité, au travers de leur politique d'octroi des parcelles, d'encourager un modèle agricole plus résilient. En outre, comme les baux locatifs sont souvent de longue durée, et parfois transmis au repreneur, les décisions

qu'elles prennent à cet égard peuvent influencer l'avenir agricole pour de nombreuses années.

UN DISPOSITIF INNOVANT ET PERSONNALISÉ EN CONSTRUCTION

Afin de simplifier la gestion des terres agricoles communales et de sensibiliser à plus de durabilité, le Parc naturel a développé « Loca-Terre », un outil informatique conçu spécifiquement pour le territoire de l'Ardenne méridionale.

Dans ses fonctionnalités, ce logiciel comprend une base de données pour gérer les inventaires des parcelles communales ainsi que toutes leurs caractéristiques. Il offre également un accès direct à des informations légales, notamment sur le bail à ferme et la location de terres publiques.



LOCATERRE : un nouvel outil pour nos communes afin de faciliter l'attribution des terres publiques



En plus de respecter les règles d'allocation fixées par la Région wallonne, ce dispositif très modulable fournit à chaque commune une liste de critères complémentaires facultatifs à ajouter dans les cahiers des charges relatifs aux baux locatifs. Ainsi, en fonction de sa politique foncière locale et de ses objectifs (répondre aux défis de la transition écologique, maintenir une agriculture à taille humaine, etc.), une commune peut choisir les aspects sur lesquels elle souhaite ou non avoir un impact. Elle a alors la capacité de renforcer des facteurs favorisant l'installation de jeunes agriculteurs et le développement d'un modèle agricole plus durable. Cela, en soutenant par exemple les circuits courts, la diversification ou bien des pratiques innovantes.

EN PHASE D'ESSAI

Cet outil, finalisé d'un point de vue technique, doit à présent passer en phase de test avec plusieurs communes pilotes du territoire qui ont accepté de soutenir le projet. Il pourra, après validation, être progressivement étendu aux autres communes de l'Ardenne méridionale qui souhaitent l'adopter.



AGRICULTURE



Le paysage est une notion qui peut parfois sembler abstraite. Pourtant, il fait partie intégrante de notre cadre de vie et se dévoile, à chaque fois que nous franchissons le seuil de notre porte. Dès lors, encourager petits et grands à observer et apprécier leur environnement paysager est une mission qui revêt toute son importance.



COMPRENDRE ET PRÉSERVER LA BEAUTÉ DE nos paysages!

UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS L'ANGLE DES PAYSAGES

Le Parc naturel propose diverses animations pédagogiques sur la découverte paysagère aux écoles primaires du territoire. Cette première partie d'année scolaire a d'ailleurs été riche en la matière, avec près de 140 élèves ayant participé à nos ateliers.

En septembre dernier, les enfants des écoles de Gembes et Haut-Fays ont pu explorer les différents types de paysage (forestier, de vallée, rural, agricole...) qui les entourent au travers d'une balade et d'un jeu de cartes. Ces sorties leur ont aussi permis d'en apprendre plus sur les éléments qui composent nos espaces paysagers.

Les écoliers de Porcheresse se sont, de leur côté, plongés dans la peau de petits détectives, le temps d'une matinée, et sont partis à la recherche des traces du passé autour de leur école. Sur base de photos anciennes, ils ont alors pu comparer les paysages d'aujourd'hui et d'autrefois.

Quant à l'Athénée Royal de Bertrix et l'école communale de Carlsbourg, elles ont pris part au cycle d'animations sur les paysages développé par notre Parc naturel en collaboration avec le Parc national de la Vallée de la Semois. Durant ce module, des ateliers sur mesure ont été réalisés en classe et sur le terrain. Les élèves ont pu observer, comprendre, s'imprégner et s'émerveiller devant nos paysages grâce à des activités ludiques, des promenades et des réalisations artistiques.

En utilisant des techniques de dessin à leur portée, les petits artistes en herbe ont notamment créé des chefs-d'œuvre représentant des vues ou décors emblématiques de la région.



Ces animations scolaires se poursuivront au printemps 2025, sur la commune de Bièvre cette fois.

UNE DÉMARCHÉ PLEINE DE SENS !

Pourquoi sensibiliser les plus jeunes à cette thématique ? En comprenant ce qu'est un paysage et en identifiant les éléments qui le structurent, ces futurs adultes seront plus à même de le considérer et de le respecter. Ils pourront également se sentir davantage concernés par l'évolution du milieu dans lequel ils grandissent. En outre et pour les mêmes raisons, cet éveil ne doit pas uniquement viser les enfants, mais la population dans son ensemble.

À QUOI PRÊTER ATTENTION DEVANT UN PAYSAGE ?

Vous ne comptez certainement plus le nombre de fois où vous avez été séduit par la beauté de nos paysages lors de vos balades. Toutefois, pour que vous puissiez discerner leur variété et leur subtilité, nous vous partageons ci-contre quelques clés de lecture. En plus d'enrichir vos sorties, ces points de réflexion vous permettront de percevoir la nature avec un regard plus sensible.

Cette grille d'analyse peut vous sembler dense et vous ne penserez probablement pas à l'ensemble de ces éléments une fois sur le terrain. Néanmoins, il est possible que vous en repérez quelques-uns. Vos promenades deviendront alors de belles occasions pour redécouvrir nos trésors paysagers avec une attention particulière. Cette analyse vous amènera peut-être même à réfléchir à la manière dont vous pouvez, à votre échelle, participer à leur conservation. ►

1 L'observation générale

- Quelles sont vos premières impressions visuelles devant le paysage ? Est-ce un environnement plutôt naturel, urbain, rural... ?
 - Quels sont les éléments dominants ? Les forêts, plaines, cours d'eau, bâtiments... ?



Le paysage est-il ouvert (vue dégagée) ou fermé (vue limitée) ?
À cet égard, il est intéressant de se rappeler la différence entre un paysage remarquable, car nous avons souvent tendance à confondre ces deux notions.

Alors qu'un paysage s'apparente plus généralement à tous les éléments qui nous entourent, un point de vue remarquable nous offre une vue particulière répondant à plusieurs des critères suivants :

- une grande profondeur de champ ou une vue assez longue ;
- un paysage varié ;

- une dimension verticale (relief) ;
- une succession de plans ;
- un équilibre des éléments ;
- une rareté dans ce que l'on observe.

2 La perception et l'esthétique

- L'ambiance du paysage est-elle apaisante, dynamique, désertique, luxuriante ?
- Quelles sont les couleurs dominantes ? La lumière est-elle diffuse, intense ou douce ?
- Le paysage a-t-il une signification culturelle ou historique particulière (monument, paysage sacré, lieu touristique...) ?

3 Les caractéristiques naturelles

- Quelle forme de relief rencontrons-nous (vallon, colline, plaine, plateau...) ?
- Comment se caractérise la végétation ? Observe-t-on des forêts, des prairies, ou des cultures par exemple ?
- Qu'en est-il de l'hydrographie : y a-t-il des cours d'eau ou des lacs ? Est-ce qu'ils induisent une faune et une flore spécifique ? Influencent-ils le relief (ex. : fond de vallée) ?
- Quant au climat, se révèle-t-il au travers de certains indices (végétation type, brume...) ?



4 Les spécificités humaines

- Des habitations ou infrastructures humaines sont-elles présentes ? De quel type : un village, une ville, un hameau ?
- Quelles sont les activités développées par l'homme (agriculture, industrie, tourisme...) ?
- Voit-on des routes, des ponts, des barrages, des champs cultivés ou d'autres éléments liés à l'aménagement du territoire ?
- Les activités humaines ont-elles modifié le paysage (urbanisation, déforestation, etc.) ?

5 Les dynamiques et la temporalité

- Peut-on observer des signes d'évolution du paysage (érosion, dépérissement ou nouvelle construction) ?
- La saison transparaît-elle au travers du paysage ? De quelle manière ?
- Le paysage a-t-il été marqué par des événements naturels ou humains récents de type incendie, inondation, aménagement urbain... ?

6 Les enjeux environnementaux et écologiques

- Y a-t-il des signes de dégradation écologique (pollution, déforestation, érosion) ?
- Repère-t-on des enjeux environnementaux spécifiques liés au paysage qui nous fait face (protection des écosystèmes, gestion des ressources naturelles) ?





PRÉSERVER LA FAUNE, LA FLORE et tendre vers un équilibre forêt-gibier



feuillues de l'Ardenne. En complément, l'inventaire des cours d'eau a dévoilé plusieurs espèces caractéristiques de ces milieux, telles que la bergeronnette des ruisseaux, le martin-pêcheur et le cincle plongeur. Le harle bièvre, hivernant sur la Semois, et le balbuzard pêcheur ont également été aperçus.

Parmi les autres relevés marquants, citons trois mâles chanteurs de râle des genêts ainsi que l'oie de la toundra, le tadorne de Belon, la cigogne blanche, le héron pourpré et le guépier d'Europe.

• Entomologie (insectes)

Avec les conditions météorologiques très pluvieuses de cette année, les observations de papillons ont été limitées. Quelques espèces rares ont toutefois été aperçues, dont la mélitée noirâtre, le petit collier argenté et l'hespérie échiquier (illustré ci-dessus).

La fin de saison s'est montrée plus favorable pour les libellules et les criquets/sauterelles. Cela a permis de découvrir de nouvelles stations pour certaines espèces remarquables (criquet vert échine, ruspolie à tête de cône...). De nouveaux sites ont également été repérés pour le criquet des genévriers, la decicelle bicolore et le barbitiste des bois, alors que ces orthoptères n'avaient que très peu été observés par le passé. Côté libellules, plusieurs espèces patrimoniales, telles que le cordulégastre annelé - l'une des plus grandes et impressionnantes de la vallée de la Semois -, ont pu être recensées. Mention spéciale aussi pour les rarissimes cordulégastre bidenté et leste verdoyant !

• Habitats et botanique

Pour ce type d'inventaires, l'identification de milieux humides de grand intérêt biologique, dont les bas-marais acides et les nardaies (pelouse rase sur sol acide), est à souligner. Les conditions du sol et d'humidité de

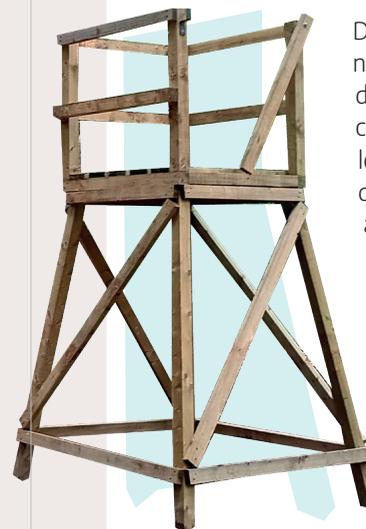
ces endroits entraînent la présence d'un cortège floristique emblématique. C'est d'ailleurs dans ces zones et dans des boulaies tourbeuses qu'a été identifiée la scutellaire naine, vue pour la dernière fois il y a 20 ans.

En forêt, l'équipe a pu identifier des érablières de ravins abritant une biodiversité propre aux caractéristiques du milieu (en pente, ombragé et humide). Des espèces végétales peu communes, telles que la renoncule à feuilles de platane ou l'anémone fausse-renoncule, ainsi qu'un grand nombre de fougères y ont ainsi été recensées.

LE RÔLE DE LA TRAQUE-AFFÛT DANS LA GESTION DE L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

En cette période hivernale où la chasse est pratiquée à de nombreux endroits, le Parc national souhaite favoriser la traque-affût parmi les modes de chasse déployés en son sein. Il a dès lors financé 350 miradors et propose d'accompagner les territoires qui en font la demande dans la sensibilisation et la formation des chasseurs à cette pratique. Actuellement, trois zones de chasse expérimentent dans la vallée de la Semois, pour un total d'environ 1500 ha.

Mais dans quel but ?



De prime abord, le fait que le Parc national encourage le développement d'une méthode de chasse peut paraître contre-intuitif. Pourtant, la chasse reste le principal moyen de limiter l'abondance du grand gibier. Leur population a en effet fortement augmenté ces dernières décennies et a des impacts négatifs conséquents sur l'écosystème forestier. Ces répercussions sont d'autant plus préoccupantes qu'elles accentuent la vulnérabilité des forêts face au changement climatique.

Au vu de cette situation, la chasse apparaît comme un outil essentiel afin de rétablir un équilibre sain entre la forêt et le gibier. Toutefois, pour que cet objectif soit atteint, il est primordial que la chasse moderne dépasse l'aspect récréatif et d'agrément qu'elle revêt généralement, pour endosser pleinement son rôle d'auxiliaire de la gestion forestière. Dans ce contexte, la traque-affût offre plusieurs avantages par rapport à d'autres formes de chasse plus répandues chez nous.

Un mode plus efficace, mais pas seulement

Tout comme la battue classique, la traque-affût est une technique de chasse collective, impliquant plusieurs tireurs et des traqueurs. Cependant, le positionnement des chasseurs diffère radicalement de la battue classique : ils sont répartis au sein de l'enceinte chassée, assez éloignés les uns des autres et sur des miradors surélevés. Le travail des traqueurs est également distinct de la battue traditionnelle : ils se déplacent par petits groupes indépendants, sans faire usage de trompes de chasse, et parcourent leurs zones respectives en lacets, à la manière de chercheurs de champignons. Quant à l'activité des chiens, elle reste fondamentale, mais leur rôle est plutôt de débusquer le gibier hors de ses zones de remise et de le mettre en mouvement, sans pour autant le pourchasser.

Toute cette manœuvre vise à ce que les animaux chassés se sentent dérangés et se déplacent à une allure modérée. Ils auront alors tendance à utiliser leurs sentiers de circulation habituels. Les chasseurs, qui auront été disposés stratégiquement à proximité de ces trajectoires, verront s'approcher un gibier en alerte, mais se déplaçant au pas et s'arrêtant fréquemment pour se repérer et écouter d'où vient l'éventuelle menace. Ils sont ainsi dans les meilleures conditions pour identifier précisément les animaux à tirer et réaliser un tir « propre » (provoquant une mort foudroyante), en toute sécurité.

Retrouvez plus d'informations à cet égard sur semois-parcnational.be/actualites

MIEUX CONNAITRE LA BIODIVERSITÉ GRÂCE AUX INVENTAIRES

L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel de la vallée de la Semois, sa préservation et sa gestion durable figurent dans les priorités du Parc national. Parmi les actions menées en la matière, les inventaires faune, flore et habitats constituent des leviers importants pour identifier de manière précise le potentiel exceptionnel, mais aussi la fragilité des écosystèmes de la vallée.

Munie de matériel spécialisé et de guides d'identification, l'équipe de naturalistes du Parc national a parcouru le territoire à de nombreuses reprises d'avril à octobre, en se focalisant sur les zones naturelles les plus méconnues. L'objectif premier étant de dresser un panorama de la biodiversité présente en ciblant les espèces et habitats patrimoniaux, rares, sensibles et/ou bénéficiant d'un statut de protection particulier.

Résultats des sorties de terrain ? Sur environ 350 jours d'inventaires, près de 40 000 données ont pu être récoltées et encodées. Un travail colossal qui a permis de détecter un total de 1900 espèces, dont plus de 300 sont considérées comme singulières à l'échelle de la Belgique. Ces données, une fois analysées en profondeur, permettront de dégager des tendances, d'identifier les espèces et les habitats les plus sensibles ou en déclin et de cibler les zones nécessitant des actions de conservation prioritaires.

Bref aperçu des résultats

• Ornithologie (oiseaux)

Le recensement exhaustif dans plusieurs carrés kilométriques a permis de repérer une population notable de pouillots siffleurs, typiques des vieilles forêts



PARC NATIONAL



LES ZONES HUMIDES:



des joyaux naturels qui protègent et nourrissent la biodiversité

Écosystèmes uniques, situés à l'interface entre terre et eau, les zones humides regroupent une diversité de milieux, tels que les marais, les tourbières, les prairies humides ou encore les forêts alluviales. Ces espaces se caractérisent par un sol saturé en eau, de manière permanente ou temporaire, créant des conditions favorables au développement d'un éventail biologique remarquable.

LES FONCTIONS CLÉS

Les zones humides jouent un rôle central dans le maintien de l'équilibre écologique et climatique. Elles parviennent notamment, en cas de fortes pluies, à absorber une grande quantité d'eau pour la restituer ensuite progressivement. De cette manière, elles atténuent les risques d'inondation et participent à la recharge des nappes phréatiques. Cette fonction de régulation d'eau est d'autant plus précieuse dans un contexte de changement climatique où les épisodes de sécheresse et de crues se multiplient. Qui plus est, par leur capacité à capter et à stocker du carbone, les zones humides, et en particulier les tourbières, contribuent à réduire la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

des marais, y trouvent également refuge et nourriture. Par ailleurs, les crues qui inondent ces espaces offrent des habitats adéquats aux poissons pour leur reproduction.



DES ÉCOSYSTÈMES EN PÉRIL...

Malgré leur importance majeure, les zones humides font partie des écosystèmes les plus menacés au monde. En Wallonie, plus de 50 % de ces biotopes ont disparu au cours du siècle dernier. La pression agricole,

l'urbanisation et les infrastructures hydrauliques en sont les principales causes. Il est donc crucial d'agir pour leur protection et leur restauration. En sensibilisant le public à leur valeur, en soutenant des actions de réhabilitation et en encourageant une gestion durable des ressources sur son territoire, le Parc naturel tente d'agir activement en leur faveur.

DE SPLENDIDES LIEUX À DÉCOUVRIR

Au-delà de leurs nombreux atouts naturels, les zones humides sont aussi de très jolis espaces propices aux balades, au ressourcement et à l'observation des animaux et végétaux. Leur richesse biologique en font, en outre, des lieux idéaux pour la découverte et l'éducation à l'environnement.

Où trouver un tel patrimoine naturel en Ardenne méridionale? Notre territoire se compose à 6,8 % de milieux humides. Lors de vos prochaines sorties, nous vous suggérons notamment de vous promener sur les chemins longeant la réserve naturelle domaniale de la Virée de Grosse. Située au sud de Paliseul, cette très belle zone humide est à la source du ruisseau Pont le Prêtre (affluent du ruisseau des Aleines).

NATURE



Les p'tits explorateurs du Parc

n°6

la fiche dédiée aux enfants!

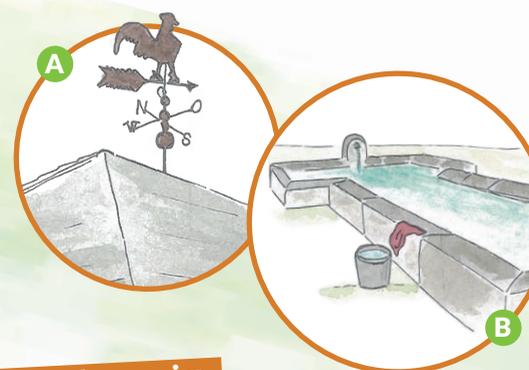
Tu aimes rouler à vélo ou te promener à pied dans ton village avec des copains? Ensemble, vous partez souvent à la recherche de nouveaux trésors? Alors, cette fiche va te plaire. Nous allons découvrir ce qu'est le petit patrimoine. Tu pourras ensuite essayer de le retrouver près de chez toi.

le petit patrimoine

Le petit patrimoine, ce sont des petits éléments qui ont été construits dans le passé et que l'on peut encore voir dans les rues d'un village ou d'une ville.

Au moment où ils ont été créés, ces éléments servaient à quelque chose. Aujourd'hui, ils sont beaucoup moins utilisés. Pourtant, ils sont toujours importants. Ils nous permettent de comprendre comment se passait la vie avant. On dit qu'ils sont des **témoins du passé**.

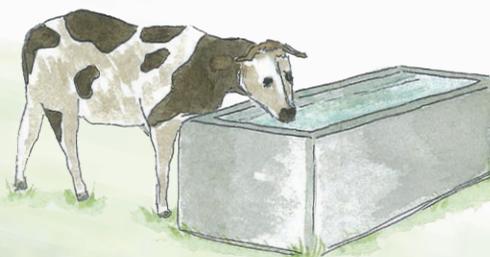
Voici quelques exemples d'éléments du petit patrimoine : **les lavoirs, les abreuvoirs, les croix, les girouettes...**



Les abreuvoirs

Un abreuvoir est un **bac rempli d'eau qui permet à un animal de boire**. Avant, il n'y avait pas d'eau courante (au robinet) dans les fermes, comme c'est le cas maintenant. Les abreuvoirs installés dans les rues donnaient la possibilité aux animaux (surtout aux vaches) de boire en allant et en revenant du pré.

Aujourd'hui, on retrouve encore des abreuvoirs dans plusieurs villages, mais ils ne sont plus utilisés pour les animaux. Certains bacs sont toujours remplis d'eau et d'autres non. On y met parfois des fleurs pour faire joli.



- Placée sur les toits, la girouette **A** permet de savoir d'où vient le vent et dans quelle direction il va.
- Le lavoir **B** servait à rincer le linge, lorsque la machine à laver n'existait pas encore.

Pour que tu comprennes bien, nous allons parler plus en détails des deux autres éléments.

Les croix

Sur nos routes de campagne, les croix sont souvent installées à un carrefour ou à l'entrée d'un village.

Avant, ces croix servaient à plusieurs choses. Les gens se retrouvaient près d'une croix pour **se rappeler un événement passé ou fêter une récolte**. Ils s'arrêtaient également à cet endroit **pour prier**. Les croix pouvaient aussi **montrer le chemin** à suivre lors d'un pèlerinage. Un pèlerinage, c'est un voyage vers un lieu religieux.

Aujourd'hui, les croix sont moins visitées, mais grâce à elles, on se souvient des habitudes du passé. Souvent, une inscription sur la croix ou à côté permet de savoir quand elle a été installée et pourquoi.

SECTION ENFANTS



Page détachable!

Les images à relier

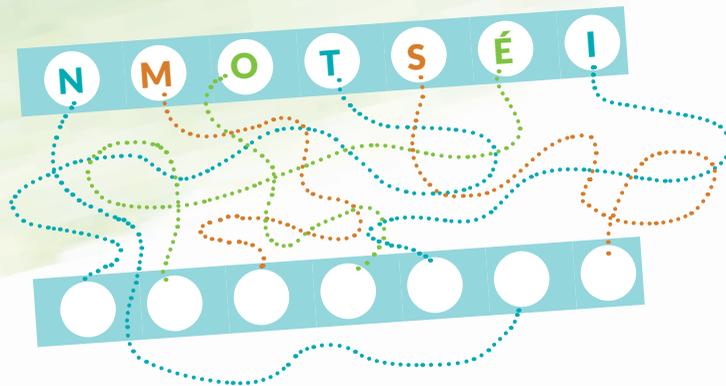
Chaque élément de gauche a un lien avec un élément de droite.
Essaye de relier les bonnes paires.



Les lettres mélangées

Retrouve le mot manquant dans la phrase en réécrivant les lettres dans les ronds blancs. Suis les lignes pour t'aider à placer les lettres dans le bon ordre.

« Les éléments du petit patrimoine permettent de se souvenir de la vie d'avant. Ils sont des du passé. »



La chasse au trésor

Lors de tes prochaines balades, pars à la recherche des éléments du petit patrimoine de ton village ! Et si tu en vois, préviens-nous.

Comment ? Demande à un adulte de les prendre en photos et de nous les envoyer par mail à l'adresse suivante : julie-ambre@ardenne-meridionale.be

N'oublie pas de nous dire où tu as trouvé ces éléments.



LES CONTREBANDIERS de la Semois

Durant la première moitié du 20^e siècle, le massif forestier s'étalant au-dessus de la frontière française, de Bouillon à Nafraiture, a vu circuler de nombreux fraudeurs. Il faut dire qu'à l'époque, la contrebande, de tabac notamment, était monnaie courante entre les deux pays. Et ces pratiques illégales ont suscité toute une série d'inventions et de stratagèmes qui sont, aujourd'hui encore, bien ancrés dans les mémoires...

UN CONTEXTE PROPICE...

En ce temps-là, l'ouverture des frontières n'était pas à l'ordre du jour. Les produits qui transitaient entre la France et la Belgique devaient être déclarés et étaient accompagnés de taxes douanières. Mais comme les habitants du coin ne nageaient pas dans l'opulence, leur intrépidité les poussa assez vite à faire fi des bureaux de douane et à se tourner vers l'art de la contrebande.

Et non sans raisons... En effet, que l'on soit d'un côté ou de l'autre de la frontière, certains produits étaient bien moins coûteux ou plus abondants. Sans oublier la proximité entre certains villages français et belges ainsi que la difficulté pour les douaniers de contrôler l'ensemble de la zone frontalière.



C'est ainsi que le bien connu tabac de la Semois passait illégalement en France. Il n'était cependant pas le seul objet de contrebande ; l'alcool, les tissus, le jambon, le chocolat, le vin et bien d'autres circulaient également entre les deux pays.

DES HAUTS LIEUX DE CONTREBANDE

Ces coutumes frauduleuses s'appuyaient sur des établissements installés au bord de la frontière, côté belge. Adéquatement situées pour faciliter les allées et venues des contrebandiers, les baraques, comme on les appelait, hébergeaient le trafic. Bien souvent, il s'agissait de maisons de cultivateurs qui, le jour, arboraient des activités officielles de commerces ou de cafés et, la nuit, se livraient à ces échanges.



Dans la vallée du Bois-Jean à Bohan, on en retrouvait plusieurs enfouies au milieu des arbres : c'était les baraques Laurent, Gérard, Cagnaux et Léger. À l'heure d'aujourd'hui, seule la baraque Laurent, transformée en gîte, est encore sur pied. Le hameau de Hérisson fut lui aussi marqué par ce commerce illégal. Une rue, qui jadis abritait cinq maisons actives dans le domaine, en porte même le nom.

TOUS LES MOYENS SONT BONS !

Parmi les trafiquants, on retrouvait à la fois des hommes et des femmes, que l'on dénommait les *pacotilleurs/euses*. Des chiens étaient également dressés à cet ouvrage. Quant aux multiples subterfuges mis en place pour tromper les *gabelous* (les douaniers), ils étaient tous plus astucieux les uns que les autres. Les doubles semelles, les sous-vêtements des plus petits, les faux ventres de grossesse, les chariots de foin et de nombreuses autres techniques ont en effet été utilisées pour cacher la marchandise et traverser avec péril la forêt frontalière...

Certains pacotilleurs sont même devenus des professionnels ! On ne pourrait d'ailleurs pas vous parler de contrebande sans citer Victor Droguet. Devenu maître dans l'art à l'époque, il était considéré comme le « Roi des contrebandiers ».



**Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE**

AGENDA

Du 07/01 au 18/03/25

► Module de perfectionnement en néerlandais pour les professionnels du tourisme | P. 2

Du 24/01 au 06/06/25

► Cycle de formations Élagueur Diversifruits | P. 5

Du 21/02 au 21/03/25

► Verger : formations à la taille des arbres fruitiers pour les citoyens | P. 5

04/02 et 02/04/2025

► Verger : formations greffage pour les citoyens | P. 5

MARCHÉS DU TERROIR

Gedinne

► D'avril à novembre
Chaque 1^{er} samedi du mois | 9h - 12h

Orgeo

► Ferme du Bijou
Chaque samedi | 15h - 18h30

Paliseul

► 1^{er} vendredi du mois
(sauf janvier) | 17h - 19h

Vresse-sur-Semois

► D'avril à octobre
3^e vendredi du mois
17h - 20h

Herbeumont

► 13/07 et 10/08/25
10h - 16h



Posons
une **empreinte**
nouvelle !

Suivez-nous sur Facebook et sur [ardenne-meridionale.be/agenda](https://www.facebook.com/ardenne-meridionale.be/agenda)

pour être tenu au courant des événements.

Suivez-nous !

- www.ardenne-meridionale.be
- @ardennermeridionale
- @ardenne.meridionale

Éditeur responsable :

Commission de gestion du Parc naturel de l'Ardenne méridionale - Rue de la Station 1c - 6850 Paliseul
061/46 03 44

Mise en page :

Mathieu Gillet

Crédits photos :

Association de parents de l'école de Noirefontaine, D. Renauld, Élèves des écoles de Bertrix et Carlsbourg, FTLB, J.-B. Tonnelle, M. Gillet, PNAM, PNVs, T. Meunier

Illustrations pages 13-14 :

Louise Delecluse

Tirage :

Journal tiré à 21 600 exemplaires distribués gratuitement sur les 9 communes du territoire

Impression :

Kliemo
Sur papier 100 % recyclé avec encre végétale

